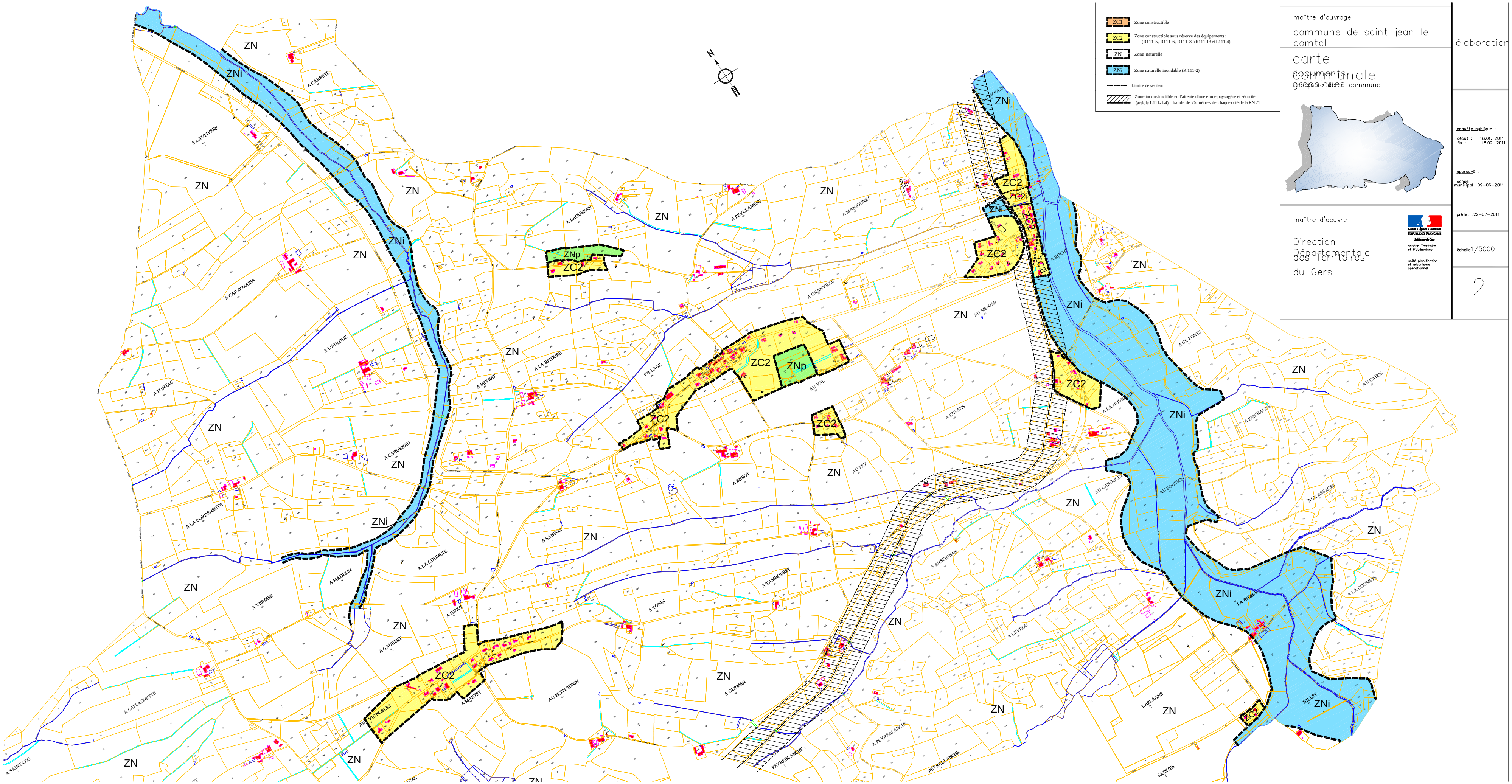
ZC1 Zone constructible
ZC2 Zone constructible sous réserve des équipements : (R111-5, R111-6, R111-8 à R111-13 et L111-4)
ZN Zone naturelle
ZNi Zone naturelle inondable (R 111-2)
Limite de secteur
Zone inconstructible en l'attente d'une étude paysagère et sécurité (article L111-1-4) bande de 75 mètres de chaque coté de la RN 21
maître d'ouvrage
commune de saint jean le comtal
carte communale
documents graphiques
ensemble de la commune
élaboration
enquête publique :
début : 18.01. 2011
fin : 18.02. 2011
approuvé :
conseil municipal : 09-06-2011
préfet : 22-07-2011
maître d'oeuvre
Direction Départementale des Territoires du Gers
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
service Territoire et Patrimoines
unité planification et urbanisme opérationnel
échelle 1/5000
2
N
ZN
ZNi
ZC2
ZNp
VILLAGE
AUX PONTS
A LAUTIVERE
A CABRETE
A LADUERAN
A PEYCLAMENT
A MANJOUNET
A GRANVILLE
AU MENJAR
A CAP D'AOUBA
A L'AULOUE
A PONTAC
A CARDENAU
A LA BORDENEUVE
A LA COUMETE
A MADELIN
A VERDIER
A GAUBERT
A SANSOT
A TONIN
A TAMBOURET
A BEROT
AU PEY
AU VAL
A ENSANS
AU CABOUCET
AU SOUSSON
AUX BESACES
AU CABOS
A EMBIRAGUE
A ENSEIGNAN
A LEVROU
A GERMAN
AU PETIT TORIN
A MANTET
A LAPLAGNETTE
A SAINT-COS
A PEYREBLANCHE
PEYREBLANCHE
LAPLAGNE
SAINTES
HILLET
LA RIBERE
A LA COUMETE
VIGNOBLES